

Communiqué de presse

Clap de fin pour la carte Avantages Jeunes BEJUNE

En raison d'un manque d'attractivité important, les porteurs de la carte Avantages Jeunes BEJUNE mettent un terme à celle-ci. Développée depuis 2012 dans le canton du Jura et dans la partie francophone du canton de Berne et depuis 2017 dans le canton de Neuchâtel, cette offre transfrontalière pour la jeunesse ne sera pas reconduite du côté suisse et prendra fin à partir du 1^{er} septembre 2019.

Après des premières années encourageantes dans le Jura et la partie francophone du canton de Berne où le nombre de titulaires avoisinait les 2000 personnes, la carte Avantages Jeunes a connu une baisse significative des ventes sur ce même territoire et n'a pas rencontré le succès escompté dans le canton et la ville de Neuchâtel. L'impact financier qui en découle a poussé les porteurs de projet à ne pas mettre sur pied une nouvelle édition pour ce dispositif transfrontalier.

L'existence de la carte Avantages Jeunes en Bourgogne-Franche-Comté, son lieu d'origine, n'est pas remise en question. En effet, forte de ses 25 ans d'expérience, la carte Avantages Jeunes française, avant-gardiste en la matière, a su trouver son public puisque plus de 100'000 jeunes en sont titulaires, ce qui représente un jeune sur 4 et un étudiant sur 2. Elle est d'ailleurs actuellement en pleine expansion dans la partie Bourgogne de la nouvelle grande région.

En Suisse, malgré la recherche de solutions pour pallier la baisse du nombre de titulaires, les ventes ne se sont pas améliorées. Des études ont été menées, entre autre via un sondage effectué auprès d'anciens détenteurs de la carte Avantages Jeunes. Parmi les 233 réponses obtenues, les principales causes mises en évidence sont le format de la carte qui n'est plus en adéquation avec les pratiques des jeunes mais aussi le nombre d'offres similaires qui ont été développées après coup par différents partenaires. Les offres proposées par ces différents dispositifs présentant une certaine redondance, le dispositif carte Avantages Jeunes est devenu moins attractif pour les jeunes.

S'inscrivant dans le cadre du programme Interreg V A France-Suisse, le projet avait également pour objectif de dynamiser les échanges intercantonaux et transfrontaliers. L'expérience a été riche en termes de coopération transfrontalière qui n'est d'ailleurs pas remise en cause par l'arrêt du projet.

Pour les titulaires de l'édition BEJUNE 2018/2019, les offres proposées restent accessibles jusqu'au 31 août 2019.

Pour tout complément d'information :

- Alain Berberat, collaborateur au service de l'action sociale, tél. 032 420 52 73 ou 079 104 63 41
- Kim Maradan, secrétaire générale du Conseil du Jura bernois, 079 482 34 72

Delémont, La Neuveville, le 10 juillet 2019